



## Formation « Introduction à la transformation écologique du spectacle vivant »

### Programme

Pour favoriser l'avènement d'un secteur du spectacle vivant durable et résilient, ARVIVA et plusieurs réseaux et organisations professionnelles proposent une formation sur la transformation écologique à toutes les directions de structures du spectacle.

Cette formation est d'abord pensée comme un temps de sensibilisation et de mobilisation. Elle vise à expliciter la dimension systémique de la transformation écologique et à permettre à une personne en situation de direction de structure du spectacle vivant d'identifier les appuis méthodologiques qui lui permettront d'engager et d'outiller sa démarche.

L'enjeu : former les directions de structures du spectacle vivant pour qu'elles puissent poser les bases d'une démarche ambitieuse de transformation et ainsi enclencher un changement systémique pour le secteur.

La formation se déroule en présentiel sur une journée complète et sera disponible sur tout le territoire métropolitain.

#### **Pour qui ?**

Toute personne en situation de direction d'une structure du spectacle vivant ou en responsabilité de projet (ex : directeur·rice général·e, directeur·rice adjoint·e, directeur·rice délégué·e, représentant·e légal·e, responsable de projet).

#### **Objectifs**

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront en mesure de :

- Comprendre et décrire les enjeux environnementaux (dérèglement climatique et limites planétaires)
- Analyser les risques et les enjeux de ces phénomènes pour le secteur du spectacle vivant



- Identifier les priorités et les leviers d'action pour une structure du spectacle vivant
- Identifier les enjeux réglementaires et stratégiques liés à la transformation écologique pour le secteur du spectacle vivant
- Identifier des appuis méthodologiques permettant de lancer une démarche à l'échelle d'une structure du spectacle vivant

## Déroulement de la formation

La formation se déroule en présentiel, sur une journée (7h), de 9h30 à 18h, selon le programme suivant :

> Matinée (de 9h30 à 12h45 soit 3,25h)

- *Définition des enjeux écologiques (dérèglement climatique, limites planétaires)*
- *Application de ces enjeux au secteur du spectacle vivant (à travers les thématiques de la mobilité, de l'éco-conception, de l'énergie, de l'alimentation, du numérique, des impacts sur l'eau et la biodiversité)*
- *Présentation de l'évolution du cadre réglementaire et des politiques culturelles*

> Après-midi (de 14h15 à 18h soit 3,75h)

- *Transmission de méthode, ressources et outils pour piloter une démarche de transformation écologique à l'endroit de la direction d'une structure de spectacle vivant (état des lieux, plan d'action, évaluation)*
- *Transmission de méthode, ressources et outils pour la mobilisation des parties prenantes (implication des équipes, accompagnement au changement, communication)*

## Modalités pédagogiques

La formation alterne apports théoriques, moments d'échanges entre participant·e·s (espaces de partage d'expérience, mobilisation de bonnes pratiques), et travail pratique (atelier de co-développement). Ces derniers permettent d'appliquer et d'enrichir les apports théoriques.

Les supports pédagogiques et les références bibliographiques sont fournis à chaque participant·e après la formation.



## Dates et lieux

Auvergne-Rhône-Alpes :

- 28 mai à Lyon (à [A Thou Bout d'Chant](#))

Bourgogne-Franche-Comté :

- 4 juin à Dijon (à [La Vapeur](#))

Bretagne :

- 13 mai à Vannes (à [L'Echonova](#))
- 11 juin à Brest (à [La Carène](#))

Centre-Val de Loire :

- 20 juin à Bourges (à [Antre Peaux](#))

Grand Est :

- 30 mai à Metz (à [la Cité Musicale](#))

Hauts-de-France :

- 16 avril à Lille (au [Grand Palais](#))
- 27 juin à Amiens (à [la Graineterie](#))

Île-de-France :

- 23 avril à Paris (au [Centquatre](#))
- 23 mai à Paris (au [Centquatre](#))
- 6 juin à Paris (au [Centquatre](#))
- 2 juillet à Paris (au [Centquatre](#))

Normandie :

- 10 avril à Caen (au [Cargö](#))

Nouvelle-Aquitaine :

- 15 mai à Bordeaux (à [l'Arkea Arena](#) de Floirac)
- 25 juin à La Rochelle (à [L'Abbaye aux Dames](#))

Occitanie :

- 25 avril à Toulouse (à [La Grainerie](#))
- 11 juin à Montpellier (à [Victoire 2](#))

Pays de la Loire :

- 24 mai à Nantes (au [Solilab](#))



PACA :

- 9 avril à Marseille (au [Cri du Port](#))
- 29 mai à Nice (au [109](#))

## **Animateur·rice·s**

- Pierre Braud, [La Matière](#)
- Matthieu Cattoni, [Pluies de Juillet](#)
- Claire Chaduc, [Alterculture](#)
- Véronique Fermé, [COFEES](#)
- Hermann Lugan, [Filage](#)
- Pierre Muller, [Eco-manifestations Alsace](#)
- [Anouk Peytavin](#), indépendante
- Eloïse Rolland, ARVIVA
- Marion Ser, Effets de Ser
- Le [REEVE](#)

## **Méthode d'évaluation et de sanction de la formation**

L'évaluation repose sur des questions-réponses en continu tout au long de la formation, ainsi que sur un tour de table des apprentissages et de leur mise en application réalisé à la fin de la journée. Une attestation de compétences sera transmise à chaque stagiaire ayant atteint les objectifs.

En outre, une attestation de formation, dont l'obtention repose sur l'assiduité à la formation, sera envoyée à chaque stagiaire à la suite de la formation.

## **Positionnement en amont**

Une évaluation du niveau des participants sera faite en amont de la formation, au moment de l'inscription, par l'analyse des réponses apportées aux questions présentes dans le formulaire d'inscription.

## **Modalités d'accès**

Sauf exception signalée au préalable, le lieu d'accueil est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour toute question concernant une situation de handicap, n'hésitez pas à contacter l'adresse [solweig@arviva.org](mailto:solweig@arviva.org).



## Inscriptions

> Prix de la formation : 250€HT. Prise en charge possible par les opérateurs de compétences.

*! La formation est éligible au co-financement par le FNE 2023 dont la date limite de mobilisation a été repoussée au 15 mars 2024. Prenez attache auprès de votre OPCO pour avoir plus d'information. !*

> **Pour s'inscrire, merci de vous rendre sur ce lien :**  
<https://framaforms.org/demande-dinscription-formation-arviva-introduction-a-la-transformation-ecologique-du-spectacle-0>

> Pour toute question concernant le suivi administratif de votre inscription, merci de contacter Louise Lallier à l'adresse [louise@arviva.org](mailto:louise@arviva.org).

> Pour toute question concernant le contenu de la formation, merci de contacter [formations@arviva.org](mailto:formations@arviva.org)

Organisme de formation : ARVIVA - 4 rue de la chapelle 75018 PARIS

- Siret : 88940595700016

- Enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 11756662675. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

- certifié Qualiopi. La certification a été délivrée au titre de la ou des actions suivantes : Actions de formation

Référente administrative : [louise@arviva.org](mailto:louise@arviva.org)

Référente pédagogique : [eloise@arviva.org](mailto:eloise@arviva.org)

Référente handicap : [solweig@arviva.org](mailto:solweig@arviva.org)

*La participation à la journée de formation implique le respect du règlement intérieur applicable aux stagiaires de la formation professionnelle d'ARVIVA et de celui de la structure qui accueille la formation.*

*En cas d'un nombre insuffisant d'inscrit.e-s à la formation, ARVIVA se réserve le droit d'annuler la session.*